



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU**  
**117 RUE ST-LOUIS**  
**SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU (QUÉBEC) J0H 1T0**

***Avis public***  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 21-448**

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 21-448 « RÈGLEMENT  
CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES DÉPENSES DES  
MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-  
RICHELIEU »**

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que lors d'une séance tenue le 15 novembre 2021, la conseillère madame Sylvie Viens a donné un avis de motion et a présenté un projet de règlement #21-448 relatif à l'établissement de la rémunération et allocation des dépenses des membres du conseil municipal.

Le présent projet de règlement #21-448 sera adopté à la séance ordinaire de ce conseil, le lundi 6 décembre 2021 à 19h30 en présentiel.

Le but du présent règlement est de régir la rémunération et l'allocation des dépenses des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Toute personne peut obtenir des informations plus détaillées quant à la nature du présent règlement en téléphonant au bureau municipal situé au 117, rue St-Louis à Saint-Marcel-de-Richelieu durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU, ce seizième jour de novembre 2021.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julie Hébert', is written over a faint blue circular stamp.

Julie Hébert  
Directrice générale et secrétaire-trésorière